

Circuit provincial Catamaran 2^{ème} étape

1-2 juillet 2017
Station Nautique de la Baie de Beauport

AVIS DE COURSE

1. Organisation

Les courses auront lieu à la Baie de Beauport, Québec. Cet événement est organisé par la Station Nautique de la Baie de Beauport (CNBB).

2. Régie

Les courses sont régies par les règles de la CanF18, les règles de course pour voiliers (RCV) 2017-2020, les prescriptions de l'ACY et les instructions de course. Les règles de la CanF18 ont priorité sur les RCV.

3. Admissibilité et inscription

La course est un événement ouvert à tous les catamarans, dans des classes et catégories mentionnées à l'item 4 ci-dessous.

Les inscriptions se font en ligne, à l'adresse suivante : <https://reservotron.com/baie-de-beauport?c=1130>

Des inscriptions tardives seront acceptées le matin de la compétition, en remplissant le formulaire d'inscription disponible au Point de service (situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Vigie)

4. Classes et catégories

Les classes et catégories suivantes sont admises à courir : Catamarans F18 et Open.

Un minimum de 3 voiliers est nécessaire pour constituer une classe et un minimum de 5 bateaux est requis pour obtenir un départ distinct.

5. Droits à payer

Les frais d'inscription sont de 80\$ par bateau double ou 50\$ pour un équipage simple. Un souper optionnel sera également offert à 20\$ par personne (taxes incluses).

6. Programme

Samedi 1 ^{er} juillet	09h30 à 10h00	Inscription et remise des Instructions de course.
	10h00	Réunion des barreaux
	11h00	Premier départ, suivi des autres courses. (Prévoir un lunch sur l'eau.)
Dimanche 2 juillet	19h00	Souper
	10h00	Premier départ, suivi des autres courses. (Prévoir un lunch sur l'eau.)
	14h	Dernier départ
	16h00	Résultats et remise des prix

7. Décompte des points et classement

Le système de points minima, tel que décrit à l'annexe A des RCV, sera en vigueur.

Un maximum de 4 courses est prévu.

8. Prix

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe.

9. Sécurité

Chaque concurrent est tenu d'avoir à bord de son voilier l'équipement de sécurité réglementaire et de porter un vêtement de flottabilité individuel (VFI) approuvé lorsqu'il est sur l'eau.

10. Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course ou sur le site internet de la Baie de Beauport.

11. Parcours

Les parcours à effectuer seront du type au vent-sous le vent.

12. Accès au site, localisation des voiliers sur terre et mise à l'eau

L'accès au site sera gratuit pour les participants pendant la semaine précédant la régata.

Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain.

Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué.

13. Décharge de responsabilité

Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Suite à son inscription, le participant à cette régata, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de web, de journaux, ou de publicité.

14. Assurances

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement.

L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

15. Avis de course, instructions de course et amendements

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel situé sous le chapiteau de l'enclos.

16. Hébergement et nourriture

Camping : Seuls les VR de 20 pieds et moins sont acceptés sur le site de la Baie de Beauport.

Sinon, vous pouvez aller au :

Camping municipal de Beauport

95 rue de la Sérénité, Québec, Qc, G1C 8G7

(418) 641-6112 centrepleinairbeauport.ca

Hôtels: Vous pouvez consulter www.booking.com. De nombreuses opportunités de repas et d'hébergement sont disponibles dans la région'

Restaurants: Le food truck de la Baie de Beauport sera ouvert. Lunch et repas disponibles.